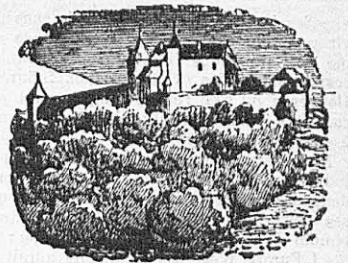




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8⁵⁵ 11⁴⁴ (d.j.f. 15⁴⁹) 16⁰⁷ 20²³ (22²⁷) — BOLLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵³ (10⁰⁰) 13⁰⁵ 18⁴⁴ (20⁵⁵)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

Régime de chez nous.

Il est certainement péril de vouloir en toute occasion, pour tout et pour rien, faire la guerre à coups d'épingles à des adversaires politiques ou à un régime basé sur des principes et des idées, sinon opposés, du moins peu conformes à ceux que l'on professe. On ne saurait cependant obliger le citoyen libre d'une libre république à pousser la passivité jusqu'à se taire devant toutes les injustices et tous les abus, surtout lorsqu'ils se répètent à jet continu. Il y a une question de loyauté de parti à parti, de groupement à groupement, qui suppose la critique muetle objective et honnête dans le but d'apporter quelque satisfaction à l'ensemble du peuple et, dans la mesure du possible, aux aspirations logiques des éléments divers qui le composent.

Personne ne niera, par exemple, lorsque nous rappelons la partialité avec laquelle le gouvernement a dépouillé un de ses membres, l'unique représentant de la minorité, d'un droit accordé à chacun des autres membres de l'exécutif, l'unique sang-froid avec lequel on met à la porte les fonctionnaires et employés qui ne pensent pas avec la majorité, la partialité encore avec laquelle on charge et surcharge d'honneurs et de revenus les fidèles et les militants du régime, que nous nous dressons avec raison contre ces méthodes détestables et absolument indignes d'un régime qui se targue d'avoir ses bases sur le terrain solide de la religion. Car ce n'est assurément pas cette dernière qui conseille et enseigne la violence, l'injustice, l'orgueil et l'hypocrisie. Mais c'est bien elle, par contre, la grande trahie, la grande délaissée sur laquelle on ne jette un regard qu'aux jours solennels où elle peut rendre des services.

Nul n'est parfait. Nous comprenons qu'il arrive aux dirigeants que la majorité nous impose des faiblesses, des moments d'incompréhension, des errements, mais, que ces regrettables mouvements deviennent une habitude, une tradition, cela constitue une violation de l'équité et de toutes les bases démocratiques sur lesquelles s'éleva la Confédération suisse. Car Fribourg, bien que portant le nom de république, n'est qu'une oligarchie. Nous possédons évidemment le droit de vote et bénéficions de libertés civiques presque aussi étendues que dans d'autres cantons. Seulement, on a trouvé et rigoureusement appliqué des moyens féroces de les annuler ou d'en rendre la pratique si dangereuse qu'ils apparaissent comme une impossibilité. Et ces moyens sont de diverses natures et constituent un tissu si serré que bien adroit est celui qui s'y frotte sans être pris au filet.

Les fonctionnaires, les employés, on n'en parle pas. La plupart, triés sur le volet, surtout s'il leur échoit la moindre influence dans la sphère d'action qui leur est attribuée, sont des « purs », donc d'ardents défenseurs, et pour cause, de leurs seigneurs et maîtres. D'aucuns, cependant, que l'expérience de la vie ou d'autres raisons ont instruits sous une égide plus libérale, acceptent difficilement de renoncer à eux-mêmes et, esclaves modernes, de se courber sous la férule d'un potentat. Pour ceux-là, s'il n'y a pas la canque, on a créé l'avertissement secret, entre quatre yeux, à la chancellerie. Et, pour qui le connaît, le phénomène n'est pas sans intérêt : le coup d'œil, le geste, le timbre surtout, tout à leur cajoleur comme les sonnettes du serpent et impératif comme celui de quelque Napoléon revenu des Invalides, tout, dans le silence religieux de cette atmosphère que baigne seul le murmure de la Sarine, vous parle un langage dont on se souvient longtemps. Après, vient la seconde plate : la surveillance accompagnée de la délation. Puis, c'est la menace, et, enfin l'exclusion. Mais, beaucoup, au cours de la série des épreuves, se confessent et se convertissent.

Nous ne les critiquons pas, parce que le « pain quotidien » vaut bien quelque sacrifice, mais nous les plaignons.

Les paysans ? Ah ! ceux-là, on les fait marcher à sa guise. Il y a tant de tours dans le gros sac majoritaire de chez nous. Quand il faut les promesses, eh ! bien, on promet. Quand il est préférable de flatter, on choisit le plus joli faussset de l'auguste compagnie et lui confie avec mille recommandations cette mission. Faut-il, dans certaines occasions propices, en détail et dans le menu fretin, sévir ? Alors, on a les préjets, et bien d'autres bras droits ou gauches qui sont exercés à partir à qui le mérite les foudres et les vengeances d'En-haut. A la campagne, on comprend bien qu'il y a des notes fausses dans le concert, des rouages qui grincent dans la mécanique, mais, que voulez-vous, l'énergie et la cohésion manquant au grand complet, on se dit piteusement qu'« entre deux maux il faut choisir le moindre ».

On pourrait étendre à l'infini cette gamme des couleurs gouvernementales fribourgeoises. Voulez-vous rendre du sel, obtenir des primes, voire casser des cailloux sur la chaussée publique ? Aspirez-vous à un poste de gendarme, d'instituteur, d'officier d'Etat civil, d'inspecteur du bétail, de juge, d'assesseur, de greffier de paix, de contrôleur de ceci ou de cela, etc. etc. ? Inscrivez-vous d'abord au cercle conservateur. Après on vous étudiera, on mesurera à quel degré vous êtes utiles. Si le questionnaire n'est pas rempli en votre défaveur, vous serez admis dans l'enceinte protégée. Depuis ce moment, si vous suivez la voie qui vous est tracée, votre situation est faite : dormez sur vos deux oreilles.

Il arrive aussi que, parmi les fidèles, certains se refroidissent peu à peu. Ceux-là, on les met en observation. On essaie de les guérir. S'ils résistent et que l'on reconnaisse qu'il n'y ait pas de remède, on les traite comme les anciens lépreux. On leur fait sentir qu'ils sont vieux, dangereux pour la collectivité, et qu'ils peuvent (lisez : doivent) se retirer.

Et vive quand même la justice éternelle ! Vive la charité chrétienne ! Honneur aux braves !

Lecteurs, regardez autour de vous, et si vous découvrez par aventure quelque autre détail qui me permette de compléter le tableau, n'en gardez pas le secret : il en est assez qui se taisent lorsqu'il faudrait parler et qui parlent lorsqu'il est indiqué de se taire.

Recensement des entreprises.

Comment recenser les surfaces des prés, prairies et pâturages. Le recensement du 22 août prochain ne doit pas seulement enregistrer le nombre des entreprises, il doit encore mettre en évidence l'importance de chacune d'elles. On mesure généralement la grandeur d'une exploitation agricole à la surface des terres dont on tire parti, ou au nombre de têtes de gros bétail entretenues sur le domaine. Dans les régions où l'on pratique beaucoup la culture, on emploie fréquemment les dénominations de surface ; par contre, on entendra dire très rarement que tel alpage mesure tant de poses ou d'hectares. En réalité, on sait que le pâturage peut suffire à l'entretien d'un certain nombre de têtes de gros bétail. La « charge » normale d'un pâturage est l'indication la plus exacte que l'on puisse avoir pour mesurer son importance réelle. Et si l'on joint à cette connaissance la durée de séjour sur le pâturage, et encore l'altitude du point le plus élevé et celle du point le plus bas du pâturage, on possèdera à peu près tous les éléments indispensables pour procéder à une estimation correcte de sa surface estimée en hectares.

Encore est-il nécessaire de préciser ce qu'il faut entendre par pâturages, dans le recensement. Y a-t-il lieu de considérer

comme tels les gîtes du bas, les mayens qui sont fauchés une fois dans l'année et seront pâturés pendant une bonne partie de la saison ? Le cas a été tranché avec toute la netteté désirable : « Sont près ou prairies, dit le questionnaire de l'agriculture, tous les prés à faucher... on ne considérera comme pâturage que le terrain gazonné destiné uniquement à être pâturé. Les pâturages et gîtes du bas (mayens) et ceux de la plaine, qui sont fauchés périodiquement, rentrent donc sous la rubrique : près et prairies ».

Quant aux pâturages boisés, dont on trouve les plus caractéristiques dans les « Franches Montagnes » du Jura, leur superficie totale sera portée comme étant toute entière pâturage.

On demande la superficie des pâturages ou de la part de pâturage qui revient à chaque entreprise agricole. Cependant, le plus souvent, les pâturages ne sont pas mesurés ; il faudra procéder à des évaluations.

C'est encore relativement aisé, au cas où un agriculteur utilise avec son troupeau, un alpage dont il est propriétaire ou qu'il loue ; et il n'aura qu'à porter la superficie évaluée sur le formulaire qu'il remplit pour son exploitation agricole de la vallée, l'alpage étant considéré comme une simple dépendance de l'exploitation du bas.

Mais comment va procéder le petit agriculteur qui a le droit de mettre ses deux vaches au pâturage commun avec celles des consorts du même village ? Pour tenir compte de toute l'importance et de tout l'agencement de son exploitation à lui, il devra naturellement indiquer ce droit — dont il jouit effectivement — comme appartenant à son entreprise et pour cela, sous la rubrique « pâturages », il insérera le nombre de « droits de vache » ou « pâquiers » dont il use en 1929. Et c'est la seule indication qu'il pourra donner au sujet des alpages dont il a la jouissance partielle, car il saute aux yeux qu'il lui est généralement impossible d'estimer en hectares quelle part de la superficie du pâturage ses vaches ont utilisée.

Quant aux communes ou bourgeoisies qui possèdent ces pâturages exploités par leurs communaux ou leurs bourgeois, elles ne rempliront aucun formulaire pour ces surfaces ainsi utilisées sauf exceptions prévues dans les instructions envoyées aux recenseurs.

Par contre, les syndicats qui sont propriétaires ou locataires d'alpages devront considérer les pâturages qu'ils exploitent, comme une entreprise agricole en soi, et le gérant ou secrétaire du syndicat remplira un questionnaire de l'agriculture où il insérera la surface des pâturages du syndicat.

Quoi qu'il en soit des cas particuliers, il faudra que chaque propriétaire de bétail fasse figurer, sous les rubriques du recensement du bétail, toutes les bêtes qu'il possède, sans omettre celles qui se trouvent sur le pâturage communal, ou syndical ou de consortage, ou sur pâturage d'autrui.

Le recensement des entreprises agricoles de montagne présente des difficultés certaines. Chaque alpageur devra vouer tous ses soins à donner des réponses précises et exactes.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Que veut donc l'Amérique ?

Il n'a guère été possible, jusqu'ici, de se rendre compte bien exactement des intentions économiques et politiques de l'Amérique à l'égard du reste du monde. M. Hoover, depuis qu'il a pris la présidence, adopte une attitude qui laisse supposer qu'il n'a pas réuni encore tous les éléments nécessaires à une prise de position définitive. On peut-être attendre la tournée que vont prendre les événements à La Haye. Quoi qu'il en soit, on commence à s'a-

percevoir à Washington qu'en dehors des Etats-Unis il y a encore des peuples et des pays et que le monde tourne, même si les fils de l'Oncle Sam en détournent leur regard. Cette constatation mérite d'être soulignée, car elle est une première atteinte au principe du « splendide isolement » dans lequel voulaient se confiner les Américains. Il est bien certain que dans l'état actuel de l'évolution internationale, il est difficile à un pays, voire à un continent, de vivre en ermite et de vouloir se passer du concours d'autrui.

M. Hoover s'est sérieusement occupé de l'établissement général de la paix dans le monde, en Europe surtout, parce qu'il songe avec beaucoup de raison que seule la paix permet aux hommes de travailler à des œuvres utiles et à l'amélioration de leur sort matériel. La paix, encore, sert admirablement le Nouveau-Monde, dont la production augmente chaque jour. Mais, les Américains ont été trop pressés. Ils ont établi déjà un projet de tarif douanier excluant presque totalement l'importation et assurant ainsi un écoulement forcé de la production américaine à l'intérieur, sans, naturellement, atteindre l'exportation. Quand la discussion de la nouvelle loi est venue au Congrès et que la teneur en a été connue, ce fut un concert de protestations unanimes, de la part de l'Europe surtout. A l'heure actuelle, trente-trois nations ont fait tenir à M. Hoover leurs doléances, et le président s'en est ému, car, malgré son indépendance financière et sa puissante influence, l'Amérique serait bientôt ruinée si elle venait à interrompre toute relation économique avec les autres peuples. Ainsi, en 1928, elle a envoyé en Europe pour 2.374.836.000 dollars de marchandises, alors qu'elle en a reçu pour 1.248 millions 890 mille seulement. Il faut remarquer encore que les Etats-Unis ne tirent plus de chez nous que le 30 % de leurs importations, tandis que la proportion était de 40 pour cent en 1913.

Si M. Hoover montre quelque inquiétude devant les vives protestations européennes, c'est qu'il n'ignore point que nous pouvons, à l'heure actuelle, nous passer entièrement des produits américains, si ce n'est pour le blé, que nous faisons venir encore en assez grandes quantités.

On comprend également le rapprochement que tentent d'opérer les deux peuples anglo-saxons, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il ne faut pas oublier en effet que cette dernière puissance constitue un empire tel que le monde n'en a jamais connu et que quiconque s'aliène les sympathies de cette formidable fédération d'Etats risque d'en pâtir cruellement au point de vue économique.

C'est dans le domaine bancaire, surtout, que M. Hoover tente d'assurer à son pays l'effective et efficace primauté. Or, là encore, il se heurte à de graves difficultés et la création projetée d'une Banque des paiements internationaux déjoue totalement ses plans. Aussi s'est-il déclaré opposé à toute participation américaine à l'entreprise pour autant que l'assurance ne lui est pas fournie qu'elle n'exercera aucune activité en dehors de la répartition des créances allouées sur l'Allemagne. Même dans ce dernier cas, seuls les particuliers pourront s'engager financièrement. Or, on sait que l'intention des experts est d'attribuer à la Banque internationale un rôle bien plus important en en faisant une espèce de super-banque destinée à faciliter les échanges commerciaux entre les nations et à régulariser ainsi les marchés mondiaux. Il est certain que la mise sur pied de cette institution faciliterait grandement l'union des peuples et éviterait des sources de conflits nombreuses. Cette considération d'intérêt supérieur décidera-t-elle M. Hoover à renoncer à son point de vue particulier ? On est en droit de le croire, car, malgré sa situation avantageuse dans le monde, l'Amérique est obligée de reconnaître que l'influence de l'Europe est prépondérante et décisive au point de vue intellectuel et politique et que, dans le cas particulier de la création d'un établissement bancaire international, le droit et la bonne intention sont de son côté.

C'est ainsi que nous sommes en droit d'attendre du nouveau chef de la grande et riche république américaine une évolution qui ser-

succomber à la tension supplée ; il al-
 approchait...
 es barreaux, il poussa
 sur le sol du cachot.
 erre battue, mais plus
 du prisonnier, et Jean
 augmentaient ; c'é-
 furieux rongeurs. C'e-
 gique et fier Sabbris
 enfant et disait tout
 im !...
 arrivées au paroxysme,
 p. Dans son extrême
 toins, sa plainte était
 bouce et les hallucina-
 retour dans sa patrie,
 brume bleutée cou-
 mets comme une fu-
 le rosée tremblaient
 ranches des sapins, les
 Gave roulait sur les
 à son bruit monotone,
 eux. Il se laissait ber-
 cascades et des torrents
 geait, moitié en rêve,
 :
 e et rien ne changera
 gnes là-bas. L'homme
 nature est immuable.
 ers comptera un atome
 (A suivre).
 eant d'adresse sont
 er l'ANCIENNE et
 sse.
 out
 CRT
 gnards, BROCC
 F. SUDAN.
 NTAIRE
 BET
 ISTE
 Rue de Vevey
 OIGNÉS
 érés.
 et de 2 à 6 h.
 epté).
 9 —
 out
 ZON
 LA JOUX
 TRE
 H. BARBEY.
 acheter
 ge
 nisses. Bon chalet, ent
 sous P. 1791 B.
 de
 DEUIL
 :
 BLASSON
 e Etage.
 ne, Bulle
 maigre
 eux. Rabais par quantité
 être adressées
 S. A., Bâtiment de

vira les intérêts de tout le monde sans desservir ceux des Etats-Unis et une attitude conforme aux traditions internationales honnêtes et respectueuses des droits d'autrui. L'Europe, M. Hoover a pu s'en rendre compte, n'est pas encore une quantité négligeable dont on n'a pas à s'occuper.

Nous terminons en relevant ici les phrases judicieuses écrites sur ce sujet par l'ambassadeur d'Amérique Alanson B. Houghton, qui, de ses deux postes de Berlin et de Londres, fut témoin de la convalescence de l'Europe :

« L'Europe n'est pas ce qu'elle aurait été si la guerre n'avait pas éclaté et duré, mais sa renaissance est rapide. De sorte que le président Hoover, dont l'effort politique s'orientait spécialement d'abord vers les jeunes républiques du Nouveau-Monde pour une entreprise de coopération panaméricaine, se retourne vers l'Europe dont la paix doit être assurée. Le règlement définitif des réparations est une première phase. La seconde est le rétablissement complet des bonnes relations anglo-américaines. Rien n'est possible, rien ne peut être solidement établi autour de nous, sans la stabilité de l'Europe dont une guerre terrible, à laquelle nous avons pris part, aura démontré la force de résistance et la valeur morale, la grande activité économique en reconstitution ». P. S.

SUISSE

Le Tour d'Europe.

Les aviateurs qui y prennent part contiennent leur course de capitale en capitale. Les deux représentants suisses, attendus dimanche après-midi à Budapest, n'y sont pas arrivés. On suppose qu'ils ont atterri en cours de route.

La presse suisse.

L'assemblée annuelle de la presse suisse a eu lieu samedi et dimanche, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Degen, de Bern. Une centaine de membres y participaient. On s'est occupé de diverses modifications de ménage interne et de la révision des statuts.

L'association compte actuellement 604 membres actifs et 193 membres passifs.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Dimanche, d'importantes manifestations ont eu lieu dans toute l'étendue du Reich en l'honneur du dixième anniversaire de la constitution de Weimar. Ces multiples démonstrations semblent prouver que le peuple allemand, dans sa majorité, s'est fait à l'idée de la démocratie.

— Les puissances européennes et l'Amérique ont fait tenir l'autre jour à Nankin leur réponse quant à l'abolition du privilège d'extraterritorialité sollicitée par le gouvernement nationaliste. Ce document constitue une fin de non-recevoir polie, mais ferme. Il faut remarquer que la Chine nouvelle n'a apporté jusqu'ici aucune preuve de ses intentions de se conformer à la jurisprudence moderne.

Malheurs et accidents.

M. Henri Diétry, vingt-cinq ans, célibataire, instituteur à Soulece, district de Delémont, s'est tué dimanche en moto, non loin d'Echallens. L'accident est attribué au fait que le conducteur perdit subitement la direction de sa machine.

— Dimanche, à Lausanne, un lion s'est jeté sur le dompteur qui le faisait travailler, M. Valentin Sellim, 42 ans. Il lui laboura, au grand émoi du public présent, le bras droit et la poitrine. Le blessé a été transporté à l'hôpital et l'on ne peut se prononcer encore sur son état.

La fête jubilaire de M. Conus.

— 0 —

Malgré la grisaille de la journée, le personnel postal de la Gruyère et des environs, les représentants de l'autorité locale et du deuxième arrondissement postal, les associations intéressées, la famille et les amis de M. Conus, administrateur postal à Bulle, ont fêté dimanche le quarantième anniversaire de l'entrée en fonctions de cet homme que Bulle et la Gruyère s'honorent de posséder.

Ce fut une de ces manifestations où le cœur seul a la parole, où les fibres les plus intimes s'émeuvent et se remuent, une de ces manifestations d'où l'on revient l'âme émusse et l'esprit enrichi de précieux souvenirs. Il faut dire aussi que M. Emile Conus est un « populaire », et un ami ou bienfaiteur de tant de monde que c'est littéralement du sol même de la Gruyère que s'est élevé le concert de témoignages de sympathie dont fut parfumée toute l'atmosphère de dimanche.

Dès avant midi arrivaient à l'Hôtel des Alpes, d'un peu partout, les hôtes de cette mémorable journée. Les poignées de mains se succédaient et les félicitations pleuvaient tandis que l'on se groupait gaiement pour l'apéritif. Un air de fête animait l'ambiance et l'on sentait tous ces cœurs de nos braves postiers battre à l'unisson : le chef et les employés ne formaient assurément qu'un cœur et qu'une âme.

Dans la grande salle, artistiquement décorée pour la circonstance, le banquet, cependant s'apprête. Déjà les airs joyeux de l'orchestre vous charment. Les fleurs aux

troublants parfums vous appellent et les demoiselles aux frais sourires vous attendent. Les tables se garnissent rapidement. Au milieu, le jubilaire, M. Rochat, directeur du II^eme arrondissement postal, à Lausanne, puis les autorités, les invités, la famille, et l'autre grande famille de tous ces employés, buralistes, dépositaires, qui avaient tenu à venir en personne déposer au pied du chef aimé l'hommage de leurs vœux : en tout, 120 couverts.

Les mets se succèdent, succulents. M. Gaillard, propriétaire, a, selon sa coutume, bien fait les choses. Nos sincères compliments. Et la musique ne chôme pas. Puis, c'est la partie oratoire qui s'annonce, ample et bien fournie. M. Albert Genilloud, sous-chef au bureau de Bulle, ouvre les feux :

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je suis chargé par le personnel postal de Bulle et de la Gruyère de vous souhaiter la bienvenue ici et je salue avec un plaisir particulier la présence au milieu de nous de M. Rochat, directeur du II^eme arrondissement postal, et des délégués de nos associations professionnelles et de la ville de Bulle.

En 1915, alors que la guerre faisait rage dans l'Europe entière, nous étions déjà réunis dans cet hôtel pour fêter les quarante années de service de nos collègues, MM. Frédéric Gex, facteur des messageries, à Bulle, et Niclass, buraliste à Avry-devant-Pont. En 1922, c'est à Bellegarde que nous fêtions le buraliste du dit lieu.

Aujourd'hui, c'est le tour de M. E. Conus, administrateur à Bulle. Cette fête intime sera simple, mais nous espérons que chacun en gardera le meilleur souvenir.

C'est en 1889 que le jubilaire est entré dans l'administration des postes. Il fit son apprentissage à Bulle, sous les ordres de M. Guignard. Une fois son stage terminé, il s'en fut successivement à Zurich, à Fribourg, puis à Lucerne, et c'est enfin en 1902 qu'il fut nommé au poste qu'il occupe encore actuellement.

J'ai eu personnellement l'occasion de travailler sous les ordres de M. Conus durant 27 ans et d'apprécier les qualités de ce bon chef et administrateur que tous ses subordonnés désirent conserver bien longtemps encore au milieu d'eux. Quarante années de service dans une administration n'est assurément pas une sinécure; aussi suis-je persuadé que l'administration saura reconnaître d'aussi fidèles services.

Mesdames et Messieurs, tel que vous le voyez, celui que nous fêtons aujourd'hui est encore, malgré son âge, l'homme énergique, au caractère jovial et prompt à la décision. En dehors du domaine postal, il s'est dévoué à la cause politique qui lui est chère, aux sociétés de tir du district qu'il préside encore avec distinction, à l'école à laquelle il s'intéresse depuis fort longtemps en qualité de membre de la commission scolaire et à toutes les importantes sociétés locales.

Quel plaisir n'éprouvez-vous pas, en ce jour de fête, cher Monsieur Conus, de vous retrouver au sein de la grande famille postale, entouré de vos amis, de vos enfants qui vous chérissent et qui feront le bonheur de votre vieillesse! Je lève mon verre à votre santé, à votre bonheur et à votre prospérité!

Un superbe cadeau, un service à thé et à café, offert par le personnel postal de Bulle et de la Gruyère, fut remis au jubilaire en témoignage de respectueuse affection et de sympathie.

M. Conus répondit en ces termes :

Monsieur Genilloud, sous-chef, président du Comité d'organisation, Messieurs les fonctionnaires et employés du Bureau de Bulle,

Buralistes de la Gruyère et des environs, Je suis profondément touché et confus de la manifestation que vous me faites aujourd'hui en l'honneur de mes quarante années de service postal. Certes, je n'en méritais pas autant, car je n'ai fait que mon devoir et si je suis arrivé à cet âge, c'est bien grâce à la volonté divine.

Apprenti à Bulle, de 1889 à '91, et administrateur dès 1902, j'ai reconnu de suite le caractère franc des Gruyériens, le bon esprit, la confiance qui régnaient parmi eux. Mais tout n'était pas parfait et il a fallu encore des années pour arriver à la situation actuelle. Nous avons accompli ensemble un bon travail. Vous vous souvenez des assemblées convoquées lors des grandes modifications introduites par notre administration et où tout était étudié, discuté, expliqué : par exemple l'introduction du chèque postal, la Caisse de retraite, etc. Tout le monde était présent, depuis le plus petit dépositaire jusqu'au personnel du bureau de Bulle.

Votre solidarité a fait ses preuves. On l'a vue lors de l'incendie des offices de Neirivue, de La Roche, lors des fêtes du 40^eme anniversaire de MM. Frédéric Gex et Niclass, en 1915, amis hélas trop tôt disparus, et celle de 1922 pour le papa Henri Buchs, de Bellegarde, ici présent. Si vous avez été unis dans la joie, vous l'avez aussi été dans le chagrin! Aucun n'est parti pour un monde meilleur sans être accompagné par une nombreuse phalange de collègues et cela par tous les temps.

Feu notre ancien directeur nous disait un jour : « Nous sommes heureux de voir que les personnes honorées de notre confiance fassent aussi des expériences dans d'autres domaines ». Vous avez suivi ce conseil. Combien d'entre

vous ont été ou sont encore présidents, caissiers, secrétaires, de diverses sociétés? Quelques-uns même font partie d'un Conseil communal ou même du Grand Conseil.

Vous avez acquis ainsi plus d'entregent, une meilleure connaissance du public, une conception plus étendue des programmes sociaux, le tout pour le bien de notre administration.

Je dois maintenant vous remercier du beau souvenir que vous m'offrez aujourd'hui. Je le considère comme un rendu de l'affection et de l'amitié que je vous ai toujours témoignées. J'en suis très touché. Il restera dans ma famille comme un souvenir durable de cette belle journée.

La retraite inexorable me guette et j'aurai peu d'années encore à passer au milieu de vous. Mais, tout homme se remplace; mon successeur continuera la tradition du district et le soleil des beaux jours brillera encore souvent sur vos belles assemblées.

En terminant je vous souhaite d'être toujours unis, de vous aider les uns les autres et de ne jamais oublier cette belle devise : « L'Union fait la force ».

A tout mon personnel vont les meilleurs sentiments de mon cœur!

L'assemblée, debout, souligna ces heureuses paroles en chantant, avec l'accompagnement de l'excellent orchestre, le « Cantique suisse », puis M. Rochat, directeur du II^eme arrondissement postal, à Lausanne, s'adressa à son tour au jubilaire. Nous reproduisons encore « in extenso » son discours, parce que des sentiments aussi noblement exprimés ne se résument point :

Mesdames, Messieurs les membres du corps postal de la Gruyère, Messieurs les invités,

Vous avez bien voulu prier le directeur de votre arrondissement de prendre part à la manifestation d'aujourd'hui. Je vous en remercie de tout cœur et c'est avec joie que je suis venu me joindre à vous en cette journée anniversaire où vous avez tenu d'entourer de votre sympathie et de votre affection celui que vous appelez à juste titre le chef de la famille postale gruyérienne.

Ce pays de Gruyère dont vous êtes fiers, ce pays où, en grande partie, vous êtes nés, où vous avez vécu et où vous désirez rester — nous savons combien il est difficile de vous en déraciner et je vous félicite pour cet attachement fidèle, — ce pays que vos ancêtres ont fait libre et fort, ce pays habité par de vrais patriotes, par une population honnête et travailleuse, parsemé de villages prospères, où le magistrat fraternise avec l'ouvrier, où les mœurs sont restées pures, ce pays qui personnifie mieux que tout autre votre beau canton, ce pays qui a vu naître « l'armailli des Colombettes », c'est votre pays, et je suis heureux de m'y trouver.

Je suis venu en ma qualité de représentant de l'Administration des Postes vous apporter à tous un salut bien cordial, en vous réitérant les sentiments d'affection que j'éprouve à votre égard. Si les circonstances sont telles que je me trouve rarement dans votre contrée, on peut bien dire que c'est tout à votre louange, puisque le directeur, dans les nombreuses occupations qui l'absorbent, s'en va toujours au plus pressé, où des devoirs impérieux l'appellent. Et je puis le dire ici sans flatterie, mais avec une douce satisfaction : le pays de Gruyère forme un corps postal qui, dans sa très grande majorité, est conscient de sa tâche et remplit tout son devoir. Le devoir, Mesdames et Messieurs, notre devoir est en somme facile : chaque jour la résolution ferme de servir son prochain dans les petites choses comme dans les grandes, s'inspirer d'un esprit bienveillant, d'un dévouement sans limites, d'une probité et d'une sincérité irréprochables, tel est le programme général du postier suisse. Mettez-le en pratique, membres du corps postal de la Gruyère, en vous inspirant aussi de la devise inscrite sur un de vos drapeaux : « Unis dans le devoir ».

Monsieur l'administrateur, cher collaborateur, ami et contemporain,

Le 1^{er} août 1889, vous avez commencé votre carrière postale, à Bulle. Appliqué, studieux, animé du désir de donner satisfaction à vos supérieurs, vous avez accompli régulièrement votre stage d'apprenti, et celui-ci terminé, vous avez subi votre examen d'aspirant et conquis brillamment un brevet de Ire classe.

Désireux de compléter vos connaissances linguistiques, vous avez émis ensuite le désir de vous rendre en Suisse allemande et, le 15 juin 1891, vous étiez nommé commis de poste à Zurich. Dans la grande cité des bords de la Limmat, vous avez pu vous initier aux services d'exploitation de bureaux importants et compléter ainsi votre instruction professionnelle, tout en vous développant dans les différents domaines de la culture générale. Mais, à l'instar de tous vos compatriotes, vous aspiriez à rentrer sur le sol fribourgeois, et, le 1^{er} mars 1893, vous étiez appelé à Fribourg en qualité de commis. Quelques années après, les circonstances vous engagèrent à accepter un échange avec un collègue de Lucerne et vous quittiez, le 1^{er} novembre 1897 la cité des Zaehringen pour vous rendre sur les bords du Lac des Quatre-Cantons où vous fîtes un stage de 4 ans, stage fructueux aussi pour votre développement professionnel et pour l'étude de la langue allemande. Puis vous avez réintégré votre place de fonctionnaire au bureau de Fribourg, le 1^{er} novembre 1901.

Quelques semaines après, la place d'administrateur postal à Bulle devenait vacante par la

nomination de M. Guignard en qualité de chef de service à Lausanne.

Votre postulation à la place d'administrateur est datée du 22 XI 1901. Elle disait entre autres : « C'est avec bonheur que je rentrerai dans ma belle Gruyère et je puis vous assurer, Messieurs, que par une tenue exacte de mon bureau et une sollicitude de toute heure pour mon personnel, je saurai mériter votre estime et la confiance que vous accordez à tout bon fonctionnaire ».

Prenant en considération ces promesses, tenant compte aussi du désir unanime des autorités et de la population commerçante et industrielle de la ville de Bulle, la Direction des Postes n'hésita pas à proposer votre nomination au Conseil fédéral, et celui-ci, dans sa séance du 6 janvier 1902, vous appela aux fonctions importantes que vous occupez aujourd'hui. Vous fîtes votre entrée à Bulle le 1^{er} février. Vous aviez 33 ans. Dès lors, plus de 27 années ont passé et en cette journée heureuse où vous pouvez fêter en toute tranquillité d'âme et de corps votre quarantième anniversaire de service, entouré de toute une grande famille qui vous estime et vous aime, vous pouvez, cher collaborateur, regarder en arrière avec une satisfaction et une joie bien légitimes. Certes, vous avez eu à surmonter des difficultés, vous avez eu des heures pénibles, fait des expériences parfois dures. Dans votre vie privée, vous avez fondé un foyer, élevé une belle famille avec l'aide d'une compagne dévouée. La Providence vous a frappé en vous reprenant trop tôt votre épouse chérie, à la mémoire de laquelle, à cette heure, nous adressons une pensée de pieux souvenir.

Mais, à côté de ces pages sombres et des épreuves auxquelles aucune existence humaine ne peut se soustraire, vous avez été béni et privilégié. Et vous l'avez mérité. Car, je suis heureux de le rappeler, vous avez mis en pratique les promesses solennelles contenues dans vos lettres. La tenue de votre bureau a toujours donné satisfaction à l'administration dont vous relevez, et je crois pouvoir le dire, à la population bulloise dans son ensemble. Exact, ponctuel, dévoué aux intérêts de cette administration que vous aimez, vous avez été constamment un exemple pour votre entourage. Puis, vous avez montré à l'égard de votre personnel la sollicitude que vous aviez aussi promise, sans manquer à la fermeté indispensable dans une fonction aussi importante que la vôtre. Vous avez su allier à celle-ci des sentiments de bienveillance en traitant vos subordonnés comme ils doivent l'être, c'est-à-dire comme des hommes. Et vous en avez été récompensé toujours par le dévouement et le zèle de ceux qui sont vos collaborateurs. Cette journée de joie n'est-elle pas, cher Monsieur, la meilleure preuve de cet attachement que vous avez su inspirer non point seulement parmi votre propre personnel mais dans l'ensemble du corps postal de cette verte Gruyère qui vous appelle — je n'en suis point jaloux — son directeur!

Et maintenant, cher collaborateur et ami, je m'arrête. D'autres vous apporteront sans doute le témoignage de leur estime, de leur affection. Mais, avant de terminer, et regardant vers l'avenir, je tiens à vous apporter de ma part et au nom de l'Administration des Postes et en particulier de la Direction d'arrondissement mes plus sincères félicitations pour votre belle carrière et la gratitude de l'autorité supérieure, dont je vous ai fait part le 1^{er} août par une lettre spéciale. Je vous prie de recevoir mes vœux les plus chers pour que Dieu vous accorde la santé physique et intellectuelle qui vous permettra de continuer votre tâche encore longtemps au sein de ce personnel que vous aimez et pour le plus grand bien de notre pays, notre Suisse bien-aimée!

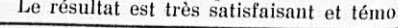
Un tonnerre d'applaudissements souligna cette péroraison. L'émotion avait gagné l'assemblée et la description de cette féconde carrière fut une utile et belle leçon pour beaucoup.

Le manque de place nous oblige, au dernier moment, de renvoyer à demain matin la suite de cette intéressante relation.

GRUYÈRE

Collecte pour le Don national.

Le comité chargé par l'Etat de Fribourg de la collecte en faveur du Don national dans le district de la Gruyère communie ci-après les résultats obtenus par commune et remercie très sincèrement les demoiselles, officiers et sous-officiers qui ont bien voulu se charger de la collecte à domicile, ainsi que tous les généreux donateurs. Les dons des communes ont contribué pour une grande part à la réussite. Le résultat est très satisfaisant et témoin!



Si vous avez besoin de repos et peu de journées de vacances, vous restaurerez rapidement vos forces, vos énergies et votre puissance de travail par une cure



Elchina (en tablettes comprimées)
Flacon ou boîte orig. : 8.75; doubles : 6.25; à 1. pharm.



ard en qualité de chef
place d'administrateur
Elle disait entre au-
neur que je rentrerais
et je puis vous assurer,
tenue exacte de mon
e de toute heure pour
ni mériter votre estime
s accordez à tout bon

gne ainsi à nouveau l'attachement de no-
tre district à l'armée.

Avry-devant-Pont	Francs	69.—
Les Sciernes		25.—
Broc		440.—
Albeuve		61.20
Bulle		1686.85
Le Bry — Pont-en-Ogoz		41.80
Botterens — Villarbenev		67.80
Cerniat — La Valsainte		85.85
Charmey		409.30
Châtel-s.-Montsalvens		37.—
Corbières		12.—
Créruz		67.—
Echarlens		78.60
Enney		58.10
Estavannens		45.10
Grandvillard		165.65
Gruyères — Epagny		255.20
Gumefens		65.10
Hauteville		62.60
Bellegarde		152.90
Marsens — Vuippens		226.35
Lessoc		36.20
Monthovon		93.50
Morlon		56.—
Neirivue		59.—
Le Pâquier		131.20
Pont-la-Ville		50.70
La Roche		139.30
Riaz		31.50
Sâles paroisse		127.90
Sorens		114.80
La Tour-de-Trême		315.50
Vaulruz		156.—
Villarvolard		67.80
Villars-d'Avry		4.60
Vuadens		287.10
Bains des Colombettes		28.20
Total		5807.70

Nécrologie.

Dimanche avant-midi, la cloche de l'a-
gonie apportait à la cité une bien triste
nouvelle: la mort de Mlle Yvonne Ra-
draux, fille du si dévoué et distingué chef
de nos sociétés musicales et chorales.

Mlle Radraux souffrait depuis plus de
trois ans. Un mal mystérieux et qui se ré-
véla incurable, malgré tous les efforts ten-
tés pour l'enrayer et les soins dévoués dont
fut entourée la victime, minait cette jeu-
nesse que l'on eût souhaitée heureuse et
passible. Le Ciel, hélas, en avait autrement
décidé, et l'âme pure et sereine qui s'est
envuée de sa mortelle et frêle enveloppe a
trouvé un refuge en un monde meilleur.

Agée de 23 ans seulement, Mlle Radraux
quitte notre cité entourée de la sympathie
générale. On l'avait connue, alerte et jo-
yale, semant autour d'elle la douceur et la
joie de vivre. Voilà qu'elle est fauchée aux
jours les plus radieux de la vie, après avoir
bu jusqu'à la lie la coupe de la souffrance,
patiemment et chrétiennement supportée.

Son âme repose en paix, Là-haut!
Mais la séparation est bien cruelle. De-
meurant au foyer la seule consolation de
parents qui l'affectionnaient et la
choyaient, n'était-elle pas le soleil de la
maison? Hélas! la place est vide, aujour-
d'hui, et pour jamais, jusqu'au grand re-
voir!

La population bulloise prend vivement
part à ce deuil qui frappe si cruellement
M. et Mme Radraux et leur parenté. Que
le sentiment de cette sympathie générale
soit, avec la certitude de savoir terminée
une lente et effroyable agonie d'un être
chéri, un baume à la douleur de ceux qui
restent et pleurent et que Dieu leur accor-
de la force de supporter l'épreuve suprême
de la brisure du cœur!

Nous présentons à la famille de la dé-
funte nos condoléances sincères et l'expres-
sion de nos respectueux sentiments.

Chez les tireurs charmeysans.
La Société de tir militaire de Charmey a
obtenu à Bellinzona, en troisième catégo-
rie, la 188me couronne de lauriers, avec
48.1586 points. C'est là un superbe résul-
tat que les tireurs charmeysans ont tenu
avec raison de fêter dignement.

C'est à cet effet qu'ils étaient réunis, sa-
medi soir, jour de la fête patronale. La
musique rehaussait la manifestation de sa
présence et plusieurs discours furent pro-
noncés par M. Bertschy, instituteur, M. le
doyen, MM. Robert Pillonnel, Eugène Over-
ney, dévoué président de la section, et
Pierre Overney, délégué du Conseil com-
munal.

M. Alfred Tornare assumait avec entrain
et distinction les fonctions de major de ta-
ble. Après la partie officielle, les lauriers
furent gaiment arrosés et l'on fit en com-
mun le tour des établissements de la pla-
ce. Bientôt, la joie, toujours communicative
dans de telles circonstances, était générale.

De nombreux étrangers en séjour se jo-
gnirent aux braves Charmeyens et, tan-
dis que tonait le mortier, le vin généreux
coulait abondamment, offert par des âmes
patriotes et les chants et les productions
de toutes sortes se succédaient sans inter-
ruption.

Ce fut une soirée radieuse dont les ti-
reurs de Charmey se souviendront. La po-
pulation toute entière qui prit part à leur
joie mérita des félicitations et des remer-
ciements.

Résultats définitifs du tir fédéral

En Ire catégorie: Société de tir de la
Ville de Fribourg, 52me couronne de lau-
riers, 49.1172 points.

En 2me catégorie: Société des Carabi-
niers et amis de la Veveyse, Châtel-St-Den-
is, 131me couronne de lauriers, 49.0192
p.; Société des Carabiniers, Vaulruz, 150me
couronne de lauriers, 48.7814 p.; So-
ciété des Carabiniers, Bulle, 167me couron-
ne de lauriers, 48.5594 p.; Société des Ca-
rabiniers, Romont, 267me couronne, chène,
47.1537 p.; Société de tir, Le Mouret, 279me
couronne, chène, 46.9276 p.

3me catégorie: Société de tir, Flamatt,
92me couronne de lauriers, 49.1000 p.; So-
ciété de tir militaire, Charmey, 188me cou-
ronne, laurier, 48.1586 p.

Fête régionale de lutte à Marsens.

La foule accourue de tous les points de la
Gruyère et de la Sarine a suivi avec intérêt
la fête de lutte organisée par le club des lut-
teurs gruyériens, dimanche, à Marsens. Notre
sport national est encore à l'honneur; l'assis-
tance nombreuse et assidue aux passes et sa
générosité à la quête en faveur des luteurs
qui se déplacèrent à Bâle le prouvent large-
ment.

Cette séance d'entraînement donna l'occasion
aux bergers de la contrée de se mesurer avec
d'excellents luteurs gruyériens et sariniens.
Quelques-uns se présentèrent pour la première
fois dans l'arène; disons à leur honneur qu'ils
s'y comportèrent fort bien; si la science man-
quait à ces jeunes, la vigueur de leurs mus-
cles donna du fil à retordre à maints luteurs
qualifiés. Signalons parmi ceux-ci, M. Fragnière
Hercule, de Villars-d'Avry, qui se classe 10me
avec 45,75 points. C'est un beau résultat qui
mérite des félicitations.

Ce fut vraiment une fête montagnarde, car
aux compétitions sportives purement nationa-
les, un groupe d'Arconciel, sous la direction de
M. Moullet, instituteur, lança aux échos les
joyeux «Jodels» de chez nous. M. Buillard
montra que l'on peut cultiver à la fois ses mus-
cles et sa voix; le public l'acclama comme un
fin «Jodler».

Voici les résultats:

Buillard Louis, Arconciel	47.50
Bovey Joseph, Broc	47.—
Vollery Philippe, Fribourg	46.75
Gendre Alphonse, Fribourg	46.50
Nicolet Robert, Broc	46.50
Seihoz Florian, Treyvaux	46.50
Nicolet Charles, Broc	46.50
Caille Joseph, Bulle	45.75
Bongard Joseph, Fribourg	45.75
Fragnière Hercule, Villars d'Avry	45.75
Eltsehinger Louis, Bulle	44.75
Horner Léon, Broc	35.75
Repond Laurent, Villarvolard	35.—
Favre André, Marsens	35.50
Hosteltter Auguste	35.50



Monsieur et Madame Raphaël RADRAUX-
THIERRY, professeur, à Bulle;
Monsieur et Madame Lucien RADRAUX-
JEMMELY, à Champagnole (France);
Madame Veuve Cladie RADRAUX, à Bulle.
Madame Veuve Félicie THIERRY, à Paris;
Monsieur et Madame Eugène THIERRY, à
Ivry-sur-Seine;

Les familles RADRAUX, ROUX, DERAÏN,
à Champfouguel, THIERRY à Fontaine-
bleau, DEHU à Paris, Evry-le-Château, No-
gent sur Marne, AMIOT à Dijon, BOISSIE-
RE, CASTAN à Lyon, GERARD, à Courthé-
zon (France), JEMMELY, à Estavayer-le-Lac,
ont la profonde douleur de faire part à leurs
parents, amis et connaissances de la perte
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-
sonne de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

leur bien-aimée fille, petite-fille, sœur, belle-
sœur, nièce et cousine, décédée pieusement
à Bulle, le 11 août 1929, dans sa 23me année,
munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le
mercredi 14 août, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BULLE a le
profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

filie de son dévoué Président.
Les membres sont priés d'assister à l'ense-
velissement, le mercredi 14 août, à 10 heures.

LA CAECILIA, chœur de dames, a le très
vif regret de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

membre actif et filie de son dévoué direc-
teur.
Les membres sont priés d'assister aux ob-
sèques qui auront lieu mercredi matin à
10 heures.

L'ESPERANCE, Société de chant religieux
a le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

filie de son dévoué Directeur.
Les membres sont priés d'assister à son
ensevelissement, le mercredi 14 août, à 10 h.
du matin.

La CHORALE DE BULLE a le regret de
faire part à tous ses membres du décès de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

filie de son cher et dévoué Directeur, et les
prie d'assister à son ensevelissement fixé sur
le mercredi 14 août 1929, à 10 heures du ma-
tin.

L'HARMONIE DE LA VILLE DE BULLE
a le grand regret de faire part à ses mem-
bres d'honneur, passifs et actifs, de la mort
de

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

filie de son cher et dévoué Directeur.
L'enterrement aura lieu le mercredi 14 crt.,
à 10 heures du matin.
Prière aux membres d'y assister.

La Société de chant „La Stella“
a le pénible devoir de faire part à ses mem-
bres du décès de sa dévouée membre actif

Mademoiselle Yvonne RADRAUX

Prière d'assister à son ensevelissement qui
aura lieu mercredi 14 août, à 10 heures.

L'Office anniversaire pour le repos
de l'âme de

Monsieur Max MOREL

sera célébré à l'église de Bulle le vendredi 14
août, à 7 h. 30.

SOCIÉTÉS LOCALES

**ASSOCIATION SUISSE DE SOUS-OFFICIERS
SECTION DE LA GRUYÈRE**

Les membres sont priés de rectifier la
circulaire qu'ils ont reçue ces derniers
jours, en ce sens que la course est prévue
pour les samedi et dimanche 31
août et 1^{er} septembre.

Le Comité.

A LOUER
à Bulle, rue de Gruyères, un
bel appartement

de 5 chambres, cuisine et dépen-
dances, un local pouvant servir
de magasin ou atelier dans le
même immeuble.
S'adresser à J. PINATON,
rue de Gruyères.

Dr ALLEMANN
absent
service militaire.

PLACE des MARCHES
Jeudi 15 août
à 4 heures après-midi

Match de Football
Broc-Vétérans - Broc-Juniors

Recette en faveur d'une
œuvre de bienfaisance.
Le Comité.

AU TIRAGE - BULLE
KERMESSE
de la GYMNASTIQUE
les 17 et 18 août 1929.

Location de montagnes

La commune de Lessoc met en location, par voie de
mises publiques, pour le terme de 3 ans, les montagnes des
Belles-Sciernes et des Tannes
et les pâturages de la Schlaz.
Les mises auront lieu le **lundi 26 août, à 14 heures,**
à l'auberge communale.
Les conditions seront lues avant les mises.
Par ordre: *Le Secrétaire.*

A VENDRE
bas prix, une **DESSERTÉ**
Louis XV, façon noyer, quel-
ques **BUFFETS de cuisine.**
Francis SUMEREAU, atel-
lier de polissage, au Tirage,
BULLE.

Domestique.

Jeune homme de toute
confiance, sachant traire et fancher
est demandé
de suite. Soins assurés. P 3970 L
Offres à **Constant KRIEG**,
agriculteur, **St-Sulpice** (Vaud).

Cabinet dentaire R. PEYRAUD

1er étage -- Téléphone 45
Entrée: Côté Promenade - **BULLE** - Place du Tilleul
Bâtiment de la Banque de l'Etat
ouvert tous les jours.

Assistant: M. Robert BRUNET (ancien assistant en 1928)

Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine
et ancien Elève de l'Ecole de Stomatologie de Strasbourg,
a repris ses consultations.

Cabinet ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.

Tous traitements et travaux de prothèse à prix modérés.

Redressement - Maladie des gencives - Electrothérapie

Sur demande, consultations le soir ou le dimanche matin.

APPARTEMENT
à louer.

S'adresser au N° 141, rue
du Moléson, BULLE.

A VENDRE

très bonne machine à écrire
état de neuf, **moitié prix.**
S'adresser à Publicitas Bulle,
boulevard P. 1826 B.

AMEUBLEMENTS

Grandes facilités de paiement.
Remboursement du billet de chemin de fer
à partir d'un achat de Fr. 1000.
Magasinage gratuit pendant 12 mois.

AOÛT
15
JEUDI
Assomption
de la Ste-Vierge

Pfister
BERNE

Bubenberglplatz Schanzenstrasse

Ouvert de 8 à 12 heures et de 2 à 7 heures.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

Et il continuait à voir, par un étrange phénomène, ses belles et vaporeuses montagnes. Les siècles passaient et des millions d'années se succédaient. Qui se souvenait, sur la terre, d'un prisonnier mort, en Asie, de faim et de désespoir... mort dans une cage ! Mais les montagnes avaient toujours des cimes neigeuses, des tapis de fleurs pour les embauer, et des cascades pour y murmurer le chant éternel de l'eau limpide.

Ses yeux, fixés sur les montagnes, du rêve, se vitraient. Il les ferma de nouveau, il aurait voulu dormir d'un profond sommeil afin que la mort vienne le prendre tout doucement. Mais le sommeil qui, un instant, avait appesanti ses paupières, s'éloignait de l'agonisant, et les crampes de la faim revenaient plus torturantes, plus furieuses. Sous l'excès de la douleur, il s'était brusquement redressé ; il s'était assis sur sa paille, les deux mains crispées sur le creux de l'estomac.

Il ne jetait qu'une plainte : — Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! Qu'il était donc dur de mourir, et comme l'âme se débat avant de quitter son enveloppe ! Il était livide. Cette faim ressemblait à des crampons de fer qui l'enserraient, à un étau qui le broyait. Pourtant sa résolution demeurerait inébranlable. Encore un peu de patience, et les douleurs cesseraient.

Depuis cinq jours, tapi au fond de sa cage, silencieux farouche, il n'avait pris aucune nourriture.

Ké-lou entra. Il regarda longuement le prisonnier ; puis, voyant que la dernière écuelle de riz avait été jetée loin de la cage :

— Vous voulez donc mourir ? demanda-t-il avec une nuance de pitié.

Jean Salbris baissa la tête, et, sans chercher à nier, d'une voix si douloureuse qu'elle tira des larmes à Ké-lou, il répondit simplement :

— Je suis si malheureux ! Ké-lou approuva de la tête. En pays annamite, le suicide est fréquent, et le géolier trouvait tout naturel qu'on voulait mourir pour ne plus souffrir.

— Ké-lou, balbutia Salbris, la voix haletante, avant de partir je vais vous demander une grâce. C'est la première ; elle sera la dernière. Il parlait difficilement, car il râlait presque.

Et puis cette langue du pays d'exil lui était si peu familière ; il cherchait ses mots ; ses phrases avaient des tournures qui eussent fait sourire, si le moment n'avait pas été si solennel.

— Ké-lou..., je vous en prie, en me quittant, laissez ouverte la porte du cachot. Je ne m'évaderai pas, puisque je suis dans une cage. D'ailleurs, je n'aurais plus la force de faire seulement un pas... Mais je voudrais que cette porte restât ouverte ; elle donne sur la cour, par l'ouverture, je verrai les nuages, les étoiles. Avant de rendre le dernier soupir, je voudrais, une fois encore, entrevoir le ciel bleu.

Ké-lou réfléchit un instant ; puis, prenant une décision :

— La porte restera ouverte. Si le mandarin me fait administrer la bastonnade, je me dirai que j'ai donné, à vos derniers instants, une con-

solution. C'est promis.

Il reprit, redevenu subitement craintif :

— Me donnez-vous votre parole que vous ne vous évaderez pas ?

Jean eut un amer et pâle sourire. — Comment m'évaderais-je ? Tous les barreaux de la cage sont solides.

Le géolier essaya de les ébranler, les uns après les autres. Ayant constaté qu'ils étaient parfaitement scellés, comme aux premiers jours de la détention, il quitta le captif, en laissant largement ouverte la porte du cachot.

— Je vais voir l'azur, balbutia le moribond. Jean fut déçu dans son espoir.

Il était près de midi, mais le jour était sans soleil. D'épais nuages avançaient, venant de l'ouest, rendant le ciel comme houleux. L'air brûlant était pénétré d'une senteur étrange, musquée, et ce parfum des fleurs d'Asie, rendu plus subtil et plus énervant par l'orage, pénétra dans la prison. Les arbres, que pas un souffle d'air n'agitait, demeuraient immobiles. Il y avait de l'électricité dans l'atmosphère, et le captif qui avait cru, avant de mourir, voir un peu d'azur, se sentit plus découragé que jamais. Son sang se glaçait dans ses veines malgré la brûlante chaleur.

Et puis, tout à coup, l'orage éclata, formidable ; un éclair de feu embrasa la nue, et le tonnerre se mit à rouler. On eût dit de furieuses décharges d'artillerie.

Jean demeura muet. Il ne voyait pas le ciel bleu ; mais il entendait une voix puissante... Qui donc parlait dans ce roulement de la foudre ?

Les collines d'alentour se renvoyaient les échos du tonnerre ; presque de minute en minute leurs sommets s'illuminaient d'une manière étrange à la lueur des éclairs.

Et le moribond était tombé à genoux ; il

joignait les mains ; il comprenait sa démeure. Le Dieu de son enfance s'était rappelé à lui ; il balbutiait :

— Mon Dieu ! mon Dieu..., pardon..., pardon..., J'étais fou..., le désespoir m'avait enlevé la raison. Seigneur ! Seigneur ! ayez pitié de moi... Pardonnez-moi !

La tourmente devenait de plus en plus terrible ; le vent soufflait avec violence, les nuages sombres s'amoncelaient dans le ciel. L'ouragan ne cessait de souffler et le tonnerre de rugir.

— Pardon, mon Dieu ! Pardon ! La nue s'embrasa ; un sillon de feu vint, en zigzag, frapper un palmier élevé et le fracassa. Ce formidable coup de tonnerre avait mis en émoi toute la forteresse. Les mains se joignaient et se levaient suppliantes vers Boud-dha. Dans la pagode on frappait sur les gongs pour apaiser les dieux.

Lui, le pauvre Jean, revenait peu à peu à la raison ; et, avec ses larmes, s'éveillait un poignant repentir.

Dans la lueur de l'éclair, il avait entrevu la vérité, il avait compris la puissance de son Créateur. La foi rentrait dans son cœur ; la foi et la divine espérance.

Ah ! il se rappelait maintenant que le Dieu des Chrétiens défend le suicide. C'est une loi formelle, un commandement absolu. L'homme, aussi malheureux qu'il soit ne doit pas attenter à sa vie. Son devoir est de souffrir, patiemment résigné.

L'orage s'éloignait, s'apaisait. Les roulements du tonnerre perdaient de leur intensité ; une pluie violente tombait sur la terre pour la rafraîchir.

(A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

CLINIQUE DENTAIRE

Avenue de la Gare, 9

FRIBOURG

(vis-à-vis de l'Hôtel Terminus)

PHILIPPE BÉGUIN

MÉDECIN-DENTISTE

Diplômé fédéral

DE RETOUR

CONSULTATIONS : 8-12 et 2-6 h. — Tél. No. 377 P. 20115 F.

Occasions en chaussures

Qualité et bas prix font le succès de notre VENTE « FIN DE SAISON » Il est encore temps de faire votre choix parmi nos occasions très intéressantes.

Chaussures Modernes à Bulle

Vente d'immeubles.

On offre à vendre, de gré à gré, en gare de Romont, BÂTIMENT, comprenant deux appartements de 4 et 5 pièces, grange, écurie, remise, buanderie et environ une pose et quart de terrain de bonne qualité, avec petit verger, eau et lumière électrique.

Entrée en jouissance à volonté.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau du notaire Louis SAVOY, à Romont.

Les annonces doivent être adressées directement à PUBLICITAS S. A., Bâtiment de la Banque de l'Etat, BULLE.

20 à 30 % de réel rabais

sur tous les FINS DE SÉRIES en

Costumes pour Messieurs Jeunes gens Garçonnetts.

Cela vaut vraiment la peine de se déranger pour se rendre compte.

VILLES SUISSES -- VEVEY -- Tracheel frères.

A vendre

pour cause de départ un potager

à 3 trons, bouillote et 2 fours, en bon état, ainsi qu'une table de salle à manger en chêne avec rallonges.

S'adresser à M. Gross, coiffeur, passage de l'Union, Bulle.

Baisse de prix

sur vélos, noufs, occasions, motos pneus vélos et chambres à air MICHELIN, occasions uniques chez SAUDAN fils, BULLE.

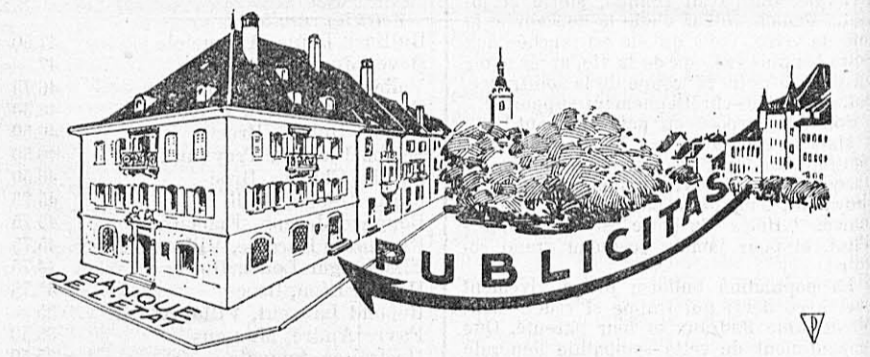
A VENDRE

1 fourneau, 1 presse à fruits et 1 corde à lessive avec dévidoir, le tout en bon état. S'adres. à Publicitas Bulle.

La Lessive grasse „Péclard“

Depuis 1886, elle est connue et appréciée. Elle a remporté sa victoire grâce à sa qualité.

PUBLICITAS occupe maintenant des locaux plus modernes et plus centraux.



Pour un auto-taxi

téléphonez au N° 306

GARAGE MODERNE

Service jour et nuit.

Ambulance.

Prix modérés.

A. LUTHY, BULLE.

LIQUIDATION TOTALE

Pour cause de cessation de commerce

20 à 30 % de rabais

au

Magasin de Chaussures Et. EQUEY

Rue du Moléson - BULLE - Rue du Moléson

Souliers de tous genres pour Hommes, Dames et Enfants.

Socques, Sandales et Pantouffles.

QUE CHACUN PROFITE

Rien que 30 centimes

le paquet de ce bon tabac Miva

Dans les magasins.

Wiedmer Fils S. A. Manufacture de tabacs, Wasen/ve.

A LOUER

par voie de soumission

le Café du Marché

anciennement dénommé „CERCLE CATHOLIQUE“ à BULLE

Les offres sont à adresser jusqu'au 17 août à R. DOUSSÉ notaire à Bulle, où tous autres renseignements sont à disposition.

A LOUER

dans la vallée de l'Hongrin

2 estivages.

S'adresser à L. DESPOND, à BULLE.

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle

Chapeaux deuil.